

Les Cahiers *du patrimoine naturel*

Le Pays de Vienne et Moulière



RIVIÈRES, SABLÈRES et ÎLES

CARRIÈRES

ZONES BOISÉES et LANDES

PLAINES CULTIVÉES

MARES



Sommaire

Présentation du Pays.....	3
Rivières, sablières et îles.....	4
Carrières.....	5
Zones boisées et landes.....	6
Plaines cultivées.....	8
Mares.....	9
Zones d'intérêt majeur.....	10
Enjeux sur le territoire.....	12
Espèces patrimoniales.....	14
Conclusion générale.....	15

Depuis plus de 40 ans, les naturalistes parcourent le département dans ses moindres recoins pour en dresser l'inventaire du patrimoine naturel.

Afin de valoriser l'importante collection de données récoltées au fil de leurs différentes missions, Vienne Nature, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne, a décidé de publier un bilan des connaissances pour chaque pays du département sous la forme de Cahiers du patrimoine naturel.

Cette synthèse se veut un outil pour l'élaboration de la trame verte et bleue dans la gestion durable du territoire et a aussi pour but de sensibiliser élus et grand public qui sont responsables de la conservation d'espaces et d'espèces phares du département.

Le CR-Rom joint contient (au format PDF), le cahier, la liste complète et détaillée des espèces patrimoniales, l'ensemble des textes réglementaires ainsi que les fiches descriptives des différents sites qui présentent un intérêt patrimonial sur le Pays.



Présentation du Pays



Vienne et Moulière, avec ses 19 000 hectares est le plus petit pays du département de la Vienne. Pays de calcaire et de landes acides, carrières et brandes à balai s'y côtoient.

Il est caractérisé par les terres de brandes, au sol acide et où forêts et landes tiennent une place importante. Le maillage bocager et la vallée de la Vienne sont également des points forts dans la structure paysagère.

Bien que qualifié de « Vienne et Moulière », le pays n'est concerné que par moins de 10 kilomètres du cours de la Vienne et un peu plus du quart de la surface de la forêt de Moulière.

Malgré cela, le Pays offre une belle diversité de paysages et d'habitats naturels encore bien

préservés. Ceux-ci assurent le maintien d'espèces patrimoniales.

Les principaux atouts se situent à trois niveaux, le plus important étant l'étendue boisée au nord du pays qui constitue la frange sud de la forêt de Moulière. Les arbres s'y trouvent en mélange avec la lande et quelques secteurs à mares. Les secteurs bocagers assurent la préservation d'espèces des haies et le val de Vienne complète la liste d'habitats naturels au sein du pays.

QUELQUES REPÈRES

Superficie du pays : 19 100 ha
Boisements : 25 % avec 4 757 ha
Cultures : 70 % avec 13 610 ha
Prairies : 1 % avec 118 ha

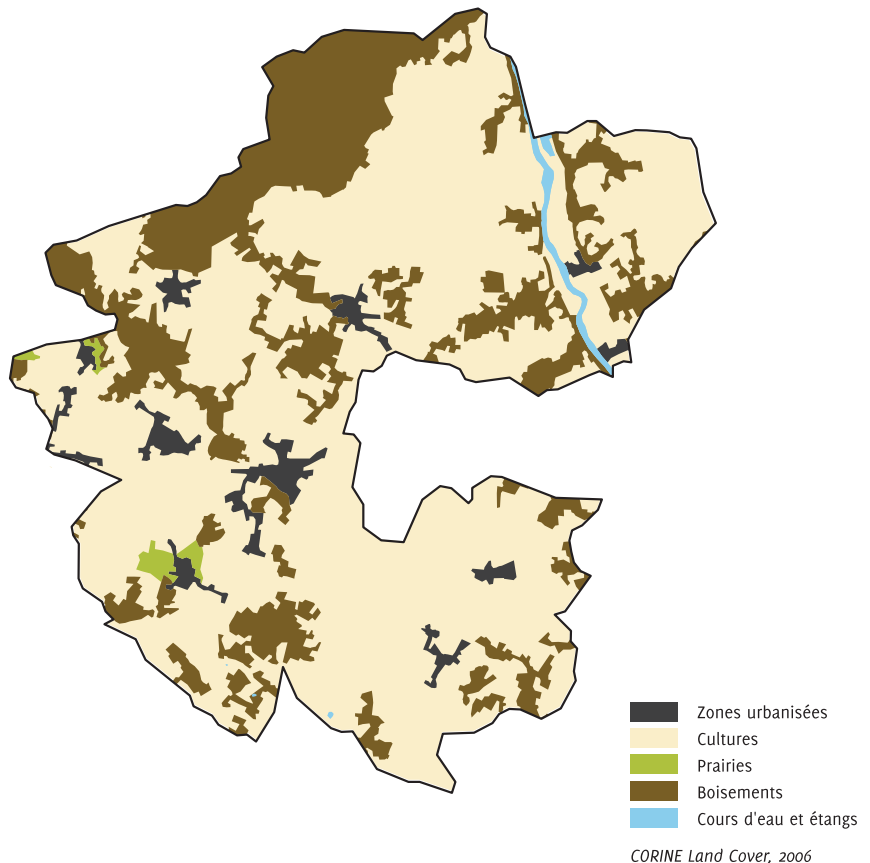
Habitants : 11 533 habitants en 2006
Densité : 60 hab/km²

source : Corine Land Cover 2006, IAAT, 2009

Liste des 10 communes qui constituent le Pays

Bignoux
Bonnes
La Chapelle-Moulière
Lavoux
Liniers
Pouillé
Saint-Julien-l'Ars
Savigny-l'Évescault
Sèvres-Anxaumont
Tercé

Occupation des sols du Pays de Vienne et Moulière



Rivières, sablières et îles



Îles dessinées par les eaux courantes, prairies et boisements humides des berges des rivières, et sablières creusées par l'Homme puis inondées, forment des habitats complémentaires, précieux pour la faune et la flore.

La Vienne, qui coule sur moins de 10 km à l'est du pays, a façonné ici des chapelets d'îles qui lui donnent un aspect sauvage. Les îles du Petit Félin et les îles de la Ronde sur la commune de Bonnes, sont les plus importantes. Les îles et les forêts riveraines de la rivière Vienne sont quant à elles composées de boisements dits alluviaux. Leur plantation fréquente en peupliers contribue à banaliser ces milieux qui, s'ils s'exprimaient pleinement et surtout sans intervention de l'Homme, laisseraient la place à l'aulnaie-frênaie, une des forêts les plus riches qui soient sous nos latitudes.

Sur les rives, les Hommes ont exploité les sablières. Ils ont extrait des granulats, laissant de vastes dépressions proches de la nappe phréatique qui les a remplies peu à peu. Les zones humides ainsi créées, souvent peu végétalisées en raison du substrat sableux, attirent des espèces d'oiseaux remarquables, comme le Petit Gravelot qui niche à même les graviers. Ils y côtoient, par endroits, de minuscules criquets des zones humides : les Tétrix.

Les fronts de taille sableux laissés par l'exploitation des carrières, et les berges verticales de la rivière, favorisent l'installation de colonies d'Hirondelles de rivage. Le Martin-pêcheur d'Europe construit son terrier dans les berges abruptes des cours d'eau. Par ailleurs, l'axe de la Vienne est utilisé comme repère visuel et comme lieu de halte par les oiseaux lors des migrations. Oies, Grues cendrées et Grands Cormorans suivent ainsi la rivière pour regagner leurs sites d'hivernage ou de reproduction.

Plus modestes, les dépressions au sol souvent inondées, sont appréciées par quelques amphibiens habitués des milieux nouvellement créés. Le Crapaud calamite, par exemple, dépose ses œufs dans les flaques où l'eau chauffe rapidement et permet un développement accéléré de ses têtards.

La rivière Vienne, quant à elle, fournit gîte et couvert à de nombreuses espèces de libellules. On y trouve des espèces adaptées à la vie en eau courante comme le Cordulie à corps fin ou le Gomphe de Graslin, toutes deux protégées au niveau européen.



Gomphe semblable

Le Gomphe semblable est une libellule noire et jaune typique des grands cours d'eau. À partir de mi-mai, il est possible d'observer les adultes survolant la Vienne à la recherche de proies, ou de partenaires pour s'accoupler. À l'issue de l'accouplement (on parle de cœur copulateur), les femelles pondent leurs œufs dans l'eau. Les larves y vivent et s'y développent pendant 3 ans, cachées dans les sédiments. Toutes les larves de la famille des Gomphidés sont aplaties, cette morphologie leur permet de résister au courant.



Hirondelle de rivage

L'Hirondelle de rivage vit en colonie et niche au fond d'un terrier qu'elle creuse dans les parois verticales des berges de rivières ou dans les fronts de tailles des sablières. Elle hiverne en Afrique, revient dans notre région début avril, pour se reproduire, et y reste au plus tard jusqu'en octobre. Dans le département de la Vienne, elle s'installe essentiellement dans les sablières. Il est donc nécessaire de sensibiliser les carriers pour éviter la destruction accidentelle des sites de nidification.

Photographies : Samuel Ducept (Vienne Nature), Miguel Gailliedrat (Vienne Nature), Éric Holthof (Vienne Nature), Bernard Liégeois (LPO Vienne), Lucie Texier (Vienne Nature).



Cochevis huppé

Cousin des alouettes, le Cochevis huppé s'en distingue par un bec plus long et une huppe la plupart du temps dressée. C'est un oiseau sédentaire, que l'on peut rencontrer dans tous les milieux secs comme les friches, les vignes, les terrains vagues, les carrières sèches, ou même la cour d'une coopérative agricole : partout où il peut trouver des graines et un endroit paisible pour nicher. Il dépose ses œufs à même le sol dans une dépression, souvent à découvert ou juste abritée par une pierre ou une touffe d'herbe.



Caloptène ochracé

Sous ce nom barbare, se cache un tout petit criquet lié aux zones sèches. À dominante ocre, sa robe lui permet de se fondre dans le substrat et ainsi de passer inaperçu aux yeux des prédateurs (araignées, oiseaux, petits insectivores). Le Caloptène ochracé est l'une des trois espèces de criquets à ailes rouges du département de la Vienne et, parmi elles, celle qui présente les plus fortes exigences microclimatiques. Cet orthoptère, typique des coteaux et des pelouses calcaires, peut se concentrer sur les milieux décapés et nouvellement créés comme les carrières de Lavoux.



Bien que totalement artificielles, les carrières d'extraction de roche calcaire du Pays de Vienne et Moulière, apparaissent comme des sites de substitution aux pelouses calcaires. On y trouve une faune et une flore spécialisées.

Les sols maigres ou absents en font des habitats singuliers, secs et très minéraux. Le substrat, rocailleux, souvent avec une faible épaisseur de terre, favorise une végétation rase qui n'est pas sans rappeler celle des pelouses sèches sur calcaire. Ces espaces sont principalement répartis sur la commune de Lavoux : les carrières des Loges, de l'Épine ou des Vernas en sont quelques exemples. Le Traquet motteux est un oiseau typique de ces milieux où il place son nid sur les fronts de taille ou dans un tas de cailloux, même lorsque la carrière est en exploitation.

On peut y voir également le Pipit rousseline, originaire des milieux steppiques à végétation rase avec un sol en partie dénudé et des buissons clairsemés. Limicole à l'allure singulière, l'Édicnème criard y établit souvent son nid à même le sol.

Pour ce qui est du végétal, l'Hippocrépis à toupet domine dans les zones les plus érodées. Les jolies fleurs jaunes de cette vivace typique des milieux pauvres sur calcaire, font le bonheur des abeilles et des autres butineurs de passage. Quelques papillons adaptés à ces mi-

lieux s'installent grâce aux diverses plantes qui s'y développent. Au hasard d'un talus ou d'un remblais, quelques pieds d'Origan apparaissent. Ils offrent un support de ponte à l'Azuré du serpolet, un élégant papillon protégé en Europe et dont les chenilles, après avoir effectué leur seconde mue, sont élevées par des fourmis. Ces dernières lui fournissent couvert et protection en la nourrissant de couvain.

Ces zones décapées sont également le domaine de certains Orthoptères, comprenez criquets et sauterelles. Quelques espèces des milieux secs y trouvent des conditions favorables à leur développement, notamment le Caloptène ochracé ou le Tétrix des carrières.

On trouve plus localement des carrières inondées qui offrent des conditions similaires à celles des zones humides et des sablières en eau, dont la plus connue est celle de Normandoux à Tercé.

Zones boisées et landes



Bois et landes constituent le cœur de biodiversité du Pays. Ils accueillent des espèces rares dont certaines sont présentes depuis la dernière ère glaciaire.

En Vienne et Moulière, le milieu forestier est caractérisé par des petits boisements qui ponctuent les plaines agricoles. La plus grande zone boisée est la partie sud de la forêt de Moulière qui couvre plus de 1 600 ha du pays. Deux boisements importants se démarquent également : le bois de Lirec et le Bois de Poitiers.

Ces zones sont très favorables à l'installation et à la nidification d'oiseaux d'espèces patrimoniales. Parmi eux, le Pic mar affectionne les vieilles forêts de chênes. Le Pigeon colombin, menacé dans notre région, est reconnaissable à son œil noir, son collier vert et sa taille plus modeste que celle de son cousin, le Pigeon ramier. Il utilise les cavités dans les arbres pour y installer son nid. L'Épervier d'Europe, petit rapace diurne qui chasse les oiseaux et se reproduit dans les boisements mixtes, a trouvé à son repaire.

Les lisières forestières, pour peu qu'elles bénéficient d'un ensoleillement prononcé, peuvent être favorables à de nombreux insectes et notamment des papillons. On y trouve quelques espèces phares des milieux sylvestres comme le

Grand Nègre des bois, aux ocelles bleu ciel, très localisé dans la Vienne, en forêt de Moulière et dans le Pays des vals de Gartempe et Creuse, en limite avec l'Indre-et-Loire. Absent en début de saison, il n'apparaît que vers la mi-juillet et vole jusqu'en août.

Dans les secteurs les plus humides, dès les premiers jours de mai, on observe l'Hespérie échiquier, dont les chenilles se développent sur les graminées. Le Damier de la succise, protégé en France, lui tient compagnie sur quelques rares layons forestiers de Moulière.

Là où la lande se mêle à la forêt, le Petit Collier argenté se joint à ce cortège aérien. Passant inaperçus tant ils volent haut dans les arbres, les Thècles ne s'épanouissent qu'en forêt, lorsque chênes, prunelliers et aubépines se rencontrent.

La forêt est évidemment le milieu de prédilection de nos grands mammifères. Cerfs, Chevreuils et Sangliers y évoluent librement sous le couvert des fougères, de la lande et des grands arbres. Parmi les plus petits mammifères, on compte ici quelques espèces patrimoniales de chauves-souris, comme la Pipistrelle pygmée, qui aime chasser les insectes



Locustelle tachetée

La Locustelle tachetée est un oiseau typique des milieux à végétation arbustive que sont les brandes et les zones de régénération forestière mais elle peut également fréquenter les friches herbacées. La présence d'une strate herbacée basse et dense surmontée d'une strate arbustive clairsemée constitue son habitat privilégié, où elle peut déposer ses œufs à même le sol ou à faible hauteur. Cette espèce est très discrète. La plupart du temps, c'est le chant du mâle qui trahit sa présence : il émet, du haut d'un arbuste, un trille sonore de plusieurs minutes.



Pigeon colombin

Plus petit et plus rare que son cousin le Pigeon ramier, le Pigeon colombin est un oiseau « en danger » dans la région Poitou-Charentes. Les boisements clairs sont très propices à sa nidification. Il dépose ses œufs dans un vieux trou d'arbre ou une ancienne loge de pic. Pour se nourrir, il fréquente les zones dégagées à la recherche de graines, feuilles ou bourgeons. En hiver, il peut former de grands groupes, en alimentation dans les chaumes de maïs et en dortoirs dans les arbres.



Grand Nègre des bois

Majestueux papillon forestier, le Grand Nègre des bois ne se rencontre qu'au cœur de l'été, à partir de juillet. Il est très rare dans le département de la Vienne. Les seules populations actuellement connues se concentrent en forêt de Moulière puis à quelques kilomètres au nord-est, en forêt de la Groie. La conservation de cette espèce passe par le maintien, jusqu'à l'automne, de la végétation des allées forestières et surtout des graminées qui les composent.



Engoulevent d'Europe

Après avoir hiverné en Afrique subsaharienne, l'Engoulevent d'Europe revient en France pour se reproduire. Il fréquente alors les zones de landes, de régénération forestière et les clairières, où il dépose ses quelques œufs (2 en moyenne) à même le sol. Il est actif du crépuscule à l'aube. Le mâle émet alors son chant caractéristique, sorte de ronronnement sonore et long de plusieurs minutes, audible de loin. En vol de parade, il fait claquer ses ailes.

Photographies: Émile Barbelette (LPO), Laurent Bourdin (Vienne Nature), Samuel Ducept (Vienne Nature), Patrice Moreau (Vienne Nature), Yann Sellier (Vienne Nature), Johan Tillier (LPO Vienne).

autour des forêts alluviales ou dans les saulaies marécageuses en milieu forestier. D'autres chiroptères fréquentent les sous-bois ou la canopée : la Barbastelle d'Europe, la Noctule commune et le Murin de Bechstein.

La lande est fréquentée par quelques criquets spécifiques à cette végétation et localisés dans le département : le Criquet des ajoncs évolue dans les brandes de Moulière et ne s'éloigne jamais de ses secteurs de prédilection. L'espèce est tellement dépendante de ce type d'habitat naturel qu'elle est classée comme déterminante pour la désignation des zones naturelles d'importance écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Poitou-Charentes. Le Criquet migrateur peut être rencontré ponctuellement sous sa forme sédentaire. Aucune chance de croiser chez nous les nuées de plusieurs dizaines de milliers d'insectes qui ravagent les cultures en Afrique.

Dans les landes à mares, à l'extrême nord du pays, on peut croiser la rare Leucorrhine à gros thorax. Cette libellule, véritable relique de l'ère glaciaire, ne survit que dans les eaux très faiblement chargées en matières nutritives.

Les zones de landes et de régénération forestière abritent elles aussi une avifaune remarquable. Leur végétation basse, herbacée et arbustive, convient à la Locustelle tachetée mais aussi à l'Engoulevent d'Europe qui peut à la fois y nicher et y chasser les insectes. D'autres espèces patrimoniales fréquentent ces zones, la Linotte mélodieuse par exemple. Son statut d'oiseau commun cache une réalité peu réjouissante puisque ses populations nicheuses accusent, en France, un déclin dramatique de 72 % depuis 25 ans.

Les secteurs de landes sont également fréquentés par diverses espèces de reptiles, notamment la Vipère aspic, le Lézard vert ou l'Orvet fragile qui profitent des clairières forestières et des fourrés pour assurer leur thermorégulation.

Plaines cultivées



On les trouve monotones mais elles sont pleines de vie. Les plaines sont le domaine d'espèces rares dont certaines sont liées aux grandes cultures.

Les plaines cultivées à vocation céréalière sont réparties sur l'ensemble du pays et représentent environ 70 % des espaces ouverts. Hormis le fait que l'agriculture y est intensive, ces zones agricoles ne ressemblent en rien aux grandes plaines ouvertes du nord du département.

Ici, elles sont imbriquées dans les autres milieux et notamment les petits espaces forestiers, qui jouent le rôle de couloirs biologiques favorables aux mouvements des espèces. Ces zones abritent des oiseaux typiques des milieux ouverts. On y rencontre par exemple l'Œdicnème criard, qui cherche au printemps un sol nu, où déposer ses œufs dans une simple dépression. Le Busard cendré et le Busard Saint-Martin nichent aussi au sol, mais dans les champs de blé et d'orge. Ces cultures interviennent comme milieu de substitution aux landes qui ont presque disparu du paysage de la Vienne.

Les busards peuvent être considérés comme des auxiliaires de cultures car ils se nourrissent à 90 % de micro-mammifères comme les campagnols. Les zones de friches herbacées sont le refuge de l'Alouette des champs en période de re-

production mais la raréfaction de ces milieux a entraîné, ici comme partout, un déclin des effectifs de l'espèce de près de 30 % depuis 1989. Le Courlis cendré fréquente les plaines et les prairies bocagères. Son long bec recourbé donne à ce limicole une allure étonnante.

L'hiver venu, les chaumes et labours accueillent de grands groupes de Vanneaux huppés et de Pluviers dorés en halte migratoire ou en hivernage, qui trouvent dans ces champs de quoi subsister tout l'hiver.

On voit peu d'espèces de mammifères sauvages dans ces plaines cultivées : la Belette, le Lièvre, et quelques grands animaux, comme le Cerf, le Chevreuil ou le Sanglier.

Mais il faut noter leur intérêt botanique grâce à quelques messicoles, plantes compagnes des moissons, qui subsistent çà et là malgré l'emploi des herbicides. Coquelicots, Nielle des blés et Bleuets, fleurissent encore dans quelques parcelles.



Busard Saint-Martin

Le Busard Saint-Martin est un grand rapace diurne. Le mâle arbore un plumage gris clair avec la pointe des ailes noire. La femelle au plumage brun tacheté est reconnaissable à son croupion blanc. Ce rapace niche la plupart du temps à même le sol dans les cultures de blés et d'orge car son habitat naturel, zones de landes et de régénération forestière, est devenu très rare. Planant inlassablement au ras des cultures, il recherche pour son alimentation des petits rongeurs tels que les campagnols.



Couleuvre verte et jaune

Cette couleuvre de taille parfois imposante (jusqu'à 1,50 m) est commune dans cette partie du département. Appelée aussi « sanyar » ou « fouet », la couleuvre verte et jaune est inoffensive même s'il peut lui arriver d'être agressive face à un danger. Elle recherche les endroits secs, ensoleillés, rocailloux et embroussaillés pour se chauffer au soleil et fuit énergiquement lorsqu'elle est dérangée. C'est un prédateur opportuniste qui se nourrit de micro-mammifères, d'oiseaux et de reptiles capturés lors de maraudes. Comme tous les serpents, elle est protégée par la loi.



Salamandre tachetée

La Salamandre tachetée est fréquente en milieu forestier et plus particulièrement dans les bois de feuillus et les boisements humides. Sa peau noir et jaune et sa grande taille (jusqu'à 20 cm) la rendent facilement identifiable. Cet amphibien a des mœurs essentiellement terrestres sauf au printemps et à l'automne où les femelles, ovovivipares, gagnent un habitat aquatique pour donner naissance à de jeunes larves. Au bout de quelques mois, celles-ci se métamorphosent en petites salamandres de 4 à 5 cm qui iront vivre cachées au sein des bois, des forêts et des haies.



Triton marbré

Une allure de dinosaure, une démarche un peu lourde sur la terre ferme, voilà le Triton marbré. Hôte d'une grande majorité des mares de Moulière, ce bel amphibien passe souvent inaperçu. Ses couleurs, quasi millitaires, le rendent invisible et lui permettent d'échapper aux prédateurs. Comme tous les amphibiens, il a le corps recouvert d'un mucus toxique qui le rend inconsommable. Protégé au niveau européen, il souffre malheureusement de la disparition de ses habitats de reproduction : mares de prairies et mares forestières.

Photographies : Rémi Cabriol (Vienne Nature), Samuel Ducept (Vienne Nature), Christian Fischer (Flickr), Dominique Provost (Vienne Nature).

Réservoirs de biodiversité, les mares sont sans aucun doute un des atouts majeurs du Pays. Amphibiens, libellules et plantes rares s'y sont installés.

Un recensement à partir des cartes IGN a permis de dénombrer 340 mares dans le pays, ce qui, avec 1,8 mares au km², correspond à une densité moyenne. Les communes les mieux dotées sont la Chapelle-Moulière, Savigny-Lévescault et Liniers, avec plus de 2 mares au km².

Pour le nombre, ce sont les communes de Bonnes, de Savigny-Lévescault et de Tercé qui sont en tête du classement avec respectivement 64, 50 et 49 mares recensées. Leur répartition est assez homogène sur le territoire avec cependant une densité plus forte à l'est de la rivière Vienne, sur la commune de Bonnes, et une absence totale sur les plateaux calcaires, à la limite entre Bonnes, Liniers et Lavoux.

Ces mares attirent de nombreux amphibiens puisque 12 des 17 espèces recensées dans la Vienne y ont été observées ces dernières années.

C'est le Triton crêté qui a le statut le plus précaire : seulement 6 mares sont connues pour l'héberger, principalement dans la moitié sud du Pays, et il a été découvert très récemment en forêt de Moulière. En revanche, le Triton marbré, autre

espèce de grande taille, peut être considéré comme commun en forêt de Moulière.

La flore est bien présente aussi, avec quelques espèces patrimoniales. En effet certaines mares hébergent des plantes très rares comme la Gratiolle officinale, la Pilulaire à globules ou encore la Pulicaire vulgaire, toutes trois protégées au niveau national. L'Hottonie des marais forme par endroits des herbiers de surface, abris de choix pour les larves de libellules qui guettent leurs proies.

Ces dernières sont surtout représentées par quelques espèces des mares forestières dont la plus rare est la Leucorhine à gros thorax, protégée en Europe et dont la survie ne tient qu'à la qualité de l'eau des mares qui l'accueillent.

Elle y côtoie d'autres odonates des milieux stagnants, notamment le Sympétrum de Fonscolombe, l'Aeschne isocèle ou l'Aeschne printanière, dont les larves, carnassières, utilisent les plantes immergées comme affûts en attendant leurs proies.

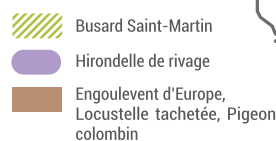


Zones d'intérêt majeur

Les zones d'intérêt majeur sont les sites ou les secteurs géographiques regroupant les plus forts intérêts écologiques du pays. Il s'agit de ce que l'on pourrait qualifier de réservoirs de biodiversité pour chacun des groupes étudiés.

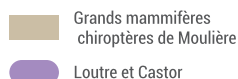
Cette sectorisation est établie à partir de l'état actuel des connaissances de la répartition des espèces dans le département de la Vienne. Elle doit donc, à ce titre, être considérée comme un état des lieux temporaire au moment où sont réalisés ces Cahiers du patrimoine naturel.

Oiseaux



Les sablières des berges de la Vienne sont favorables à la nidification des colonies d'Hirondelles de rivage qui creusent leurs terriers dans les fronts de taille. Au printemps, les champs sont propices au Busard Saint-Martin qui se nourrit de petits rongeurs et niche dans les cultures. La forêt de Moulière est un refuge pour les pics mais également pour la Locustelle tachetée, le Pigeon colombin et l'Engoulevent d'Europe.

Mammifères



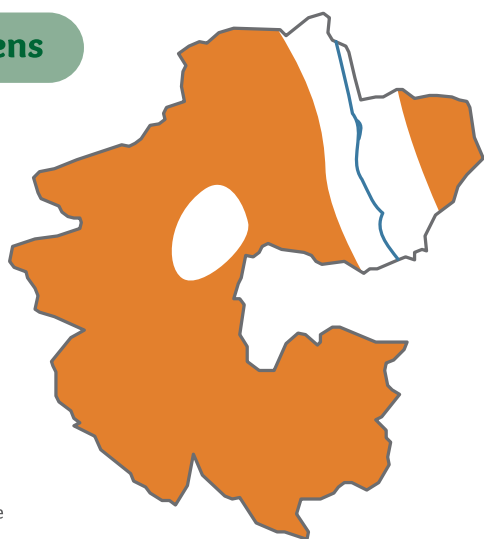
La Loutre et le Castor fréquentent le cours de la Vienne et, bien sûr, le tronçon de la rivière qui traverse le Pays, comme le prouvent les indices de présences notés à l'occasion des prospections ciblées sur ces espèces. La conjonction des habitats forestiers du massif de Moulière et de la vallée de la Vienne est particulièrement favorable à de belles populations estivales de chauves-souris. Les grands animaux et en premier chef, le Cerf élaphe, font partie des espèces typiques de ce secteur.

Reptiles



Sur les 12 espèces de reptiles que compte le département, 7 ont été observées sur ce territoire, principalement dans le secteur de la forêt de Moulière. Lézard des murailles, Lézard vert, Couleuvre à collier et Couleuvre verte et jaune forment le cortège des espèces les plus régulièrement observées alors que l'Orvet et la Vipère aspic se font plus rares. La présence de la Cistude d'Europe, une tortue aquatique locale, est ici probablement liée à une introduction par l'Homme.

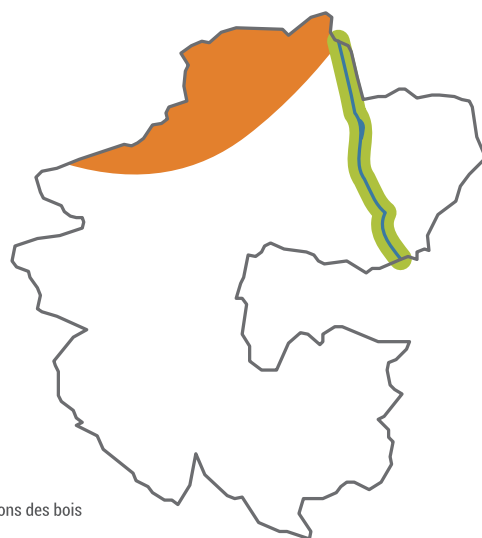
Amphibiens



- Intérêt fort
- Intérêt faible

Des 17 espèces d'amphibiens du département, 12 sont présentes dans ce pays. Les mares sont les secteurs de prédilection pour ces espèces à capacité de déplacement limitée, qui viennent s'y reproduire. La répartition de ces milieux aquatiques est assez homogène avec cependant une densité plus importante dans la forêt de Moulière, ce qui explique une diversité plus riche dans ce secteur. Le pays abrite également le Crapaud calamite qui se reproduit de préférence dans des zones humides.

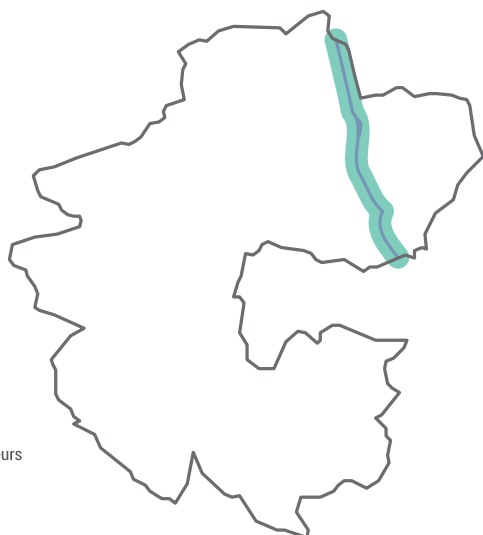
Insectes



- Zone à gomphes
- Cortège de papillons des bois

La forêt de Moulière constitue un habitat de choix pour de nombreuses espèces. Il en est même certaines pour qui elle représente un des rares espaces de vie connus dans le département. Le Grand Nègre des bois, magnifique papillon sylvestre, n'est à l'heure actuelle connu dans le Pays que des lisières fleuries de Moulière. La Vienne, qui traverse le Pays sur moins de 10 km, attire de nombreuses espèces de libellules propres aux grandes rivières dont les Gomphes sont les plus fidèles représentants.

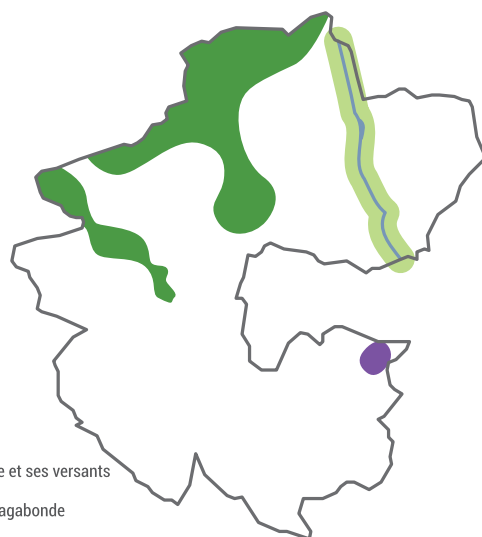
Poissons



- Poissons migrateurs

La Vienne n'est pas une rivière réputée pour la migration des espèces amphihalines. Pourtant, les Aloses et les Lamproies marines sont certaines années nombreuses à s'y reproduire, sur des secteurs localisés en aval du territoire. Si la reproduction de ces espèces est encore rarement observée dans la partie de la rivière qui traverse le pays, l'installation de passes à poissons sur des ouvrages jusque-là infranchissables (barrages et seuils) va probablement leur permettre d'étendre leurs fronts de colonisation vers l'amont du cours d'eau.

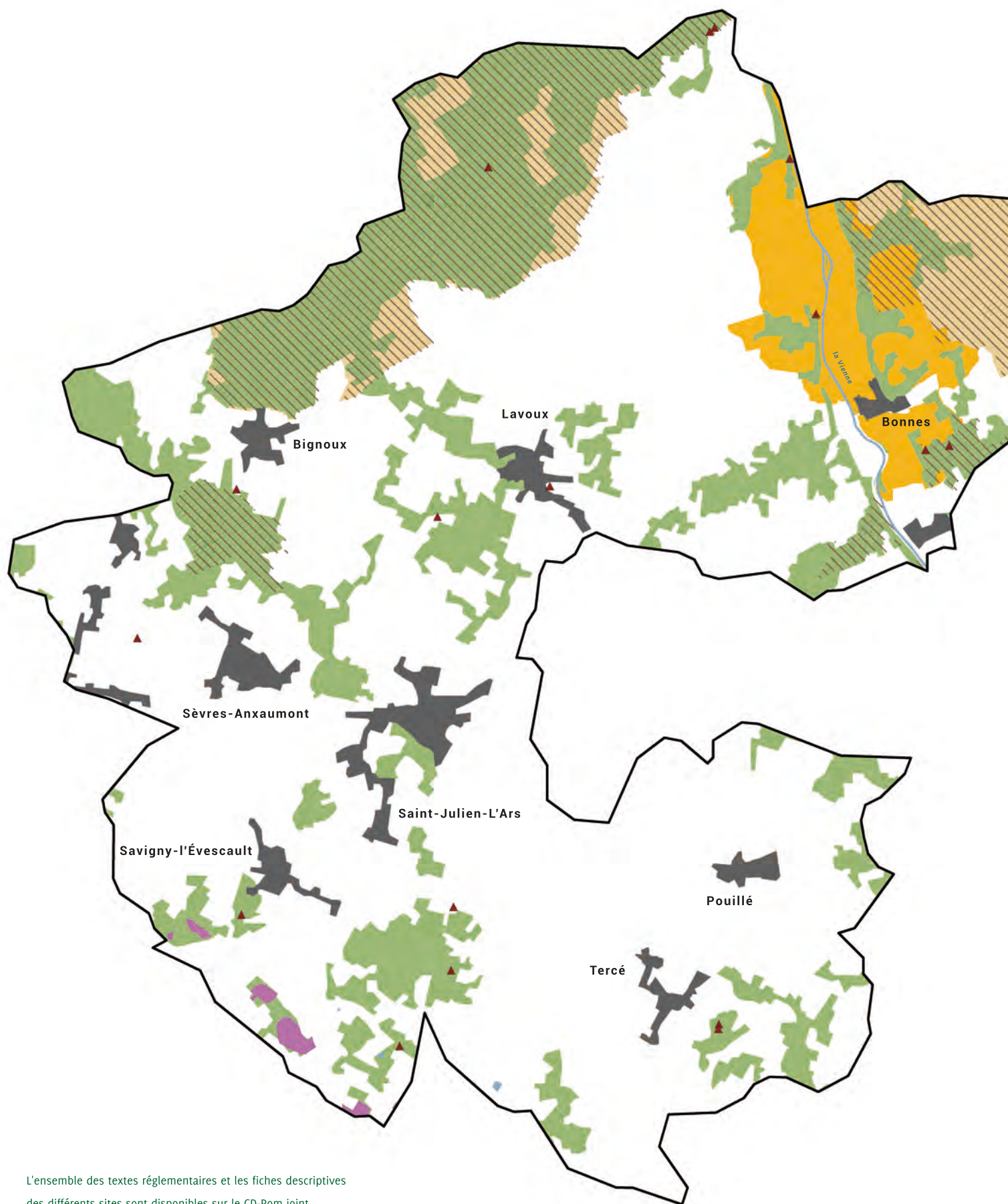
Flore



- Massifs boisés
- Vallée de la Vienne et ses versants
- Lande à Bruyère vagabonde

La vallée de la Vienne renferme des milieux naturels très originaux comme le Coteau du Trait, en majeure partie boisé mais avec, par endroits, des zones de pelouses calcicoles. Sur les îles de la Vienne, poussent encore des forêts alluviales, habitats menacés à l'échelle européenne. Le Bois de Lirec, les Bois des Lamiers et, au nord, la lisière de la forêt de Moulière, participent aussi à la diversité forestière. À noter sur la commune de Pouillé, une lande à Bruyère vagabonde, qui compte parmi les plus importantes de notre département.

Enjeux sur le territoire



L'ensemble des textes réglementaires et les fiches descriptives des différents sites sont disponibles sur le CD-Rom joint.

Au total, 209 espèces patrimoniales ont été recensées dans le Pays de Vienne et Moulière. La diversité des entités paysagères et la multiplicité des habitats naturels sont à l'origine de cette richesse écologique. Les espèces patrimoniales sont concentrées autour des zones humides et notamment les mares et la vallée de la Vienne puis dans les espaces boisés principalement constitués par la partie sud de la forêt de Moulière.

Des menaces permanentes

Si le Pays compte un grand nombre d'espèces patrimoniales, il n'est pas à l'abri des modifications d'occupation des sols qui mettent en péril les espaces naturels.

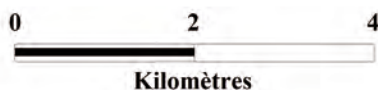
- Entre 1986 et 2000, 37 % des mares ont disparu dans le département de la Vienne (Poitou-Charentes Nature, 2003) ce qui réduit le nombre de sites potentiels pour la reproduction des amphibiens et des libellules.
- En moyenne, entre 2005 et 2011, 26 % du linéaire des cours d'eau du département connaissent des ruptures d'écoulements ou des assecs qui mettent en péril la reproduction des poissons, notamment le Brochet, qui ont besoin de périodes durables d'inondations.
- Ces 50 dernières années ont vu disparaître 34 % des haies dans les paysages de terres de brandes. Ces habitats remarquables sont indispensables pour les oiseaux du bocage mais aussi pour les reptiles et les amphibiens. L'agrandissement des parcelles agricoles est en grande partie à l'origine de leur régression.
- La gestion des ouvrages nécessitant une régulation du débit des eaux (centrale nucléaire, barrages, seuils de moulins) entraîne des hauteurs et des températures d'eau totalement artificielles non conformes aux exigences des espèces aquatiques.

Des enjeux patrimoniaux connus de longue date

Les 7 Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), 5 zones de type I et 2 zones de type II, décrites sur la totalité du Pays, témoignent de la richesse du territoire.

Quelques sites bénéficient d'une protection réglementaire :

Dans le cadre de la préservation des sites naturels dont la grande valeur paysagère est reconnue, le site de la Vallée de la Vienne a été classé parmi les monuments naturels et sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Cette vallée est également inscrite à l'inventaire des sites pittoresques.



- Boisements
- Étangs
- Landes
- Zones urbanisées
- ▨ ZNIEFF
- Natura 2000
- Sites classés et inscrits
- APPB
- Cours d'eau
- ▲ Cavités

Espèces patrimoniales



Orvet fragile



Bruyère vagabonde



Fauvette pitchou



Petit Collier argenté

Les espèces patrimoniales sont l'ensemble des espèces protégées et/ou menacées figurant sur une ou plusieurs listes rouges et des espèces considérées comme déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en région Poitou-Charentes.

Le statut d'espèce patrimoniale à lui seul n'est pas un statut légal. Il s'agit d'espèces que les scientifiques et les naturalistes estiment importantes pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

Quelques espèces patrimoniales pour lesquelles le Pays de Vienne et Moulière a une forte responsabilité.

Cette liste correspond aux espèces localisées, menacées ou rares, pour lesquelles une partie significative de leur population départementale se trouve dans le pays, soulignant ainsi la responsabilité de celui-ci pour en assurer la conservation. La liste complète des espèces patrimoniales inventoriées dans le Pays ainsi que le détail de leurs statuts sont disponibles sur le CD joint.

MAMMIFÈRES

Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus*, **Castor d'eurasie** *Castor fiber*, **Écureuil roux** *Sciurus vulgaris*, **Hérisson d'Europe** *Erinaceus europaeus*, **Noctule de Leisler** *Nyctalus leisleri*, **Pipistrelle de Kuhl** *Pipistrellus kuhlii*, **Pipistrelle pygmée** *Pipistrellus pygmaeus*.

OISEAUX

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*, **Cochevis huppé** *Galerida cristata*, **Engoulevent d'Europe** *Caprimulgus europaeus*, **Fauvette pitchou** *Sylvia undata*, **Hirondelle de rivage** *Riparia riparia*, **Locustelle tachetée** *Locustella naevia*, **Pigeon colombin** *Columba oenas*, **Pluvier doré** *Pluvialis apricaria*, **Vanneau huppé** *Vanellus vanellus*.

REPTILES

Couleuvre à collier *Natrix natrix*, **Couleuvre verte et jaune** *Hierophis viridiflavus*, **Lézard des murailles** *Podarcis muralis*, **Orvet fragile** *Anguis fragilis*.

AMPHIBIENS

Crapaud calamite *Bufo calamita*, **Crapaud commun** *Bufo bufo*, **Grenouille agile** *Rana dalmatina*, **Salamandre tachetée** *Salamandra salamandra*, **Triton marbré** *Triturus marmoratus*, **Triton palmé** *Lissotriton helveticus*.

ODONATES (LIBELLULES)

Agrion orangé *Platynemus acutipennis*, **Cordulie à corps fin** *Oxygastra curtisii*, **Gomphe de Graslin** *Gomphus graslinii*, **Gomphe semblable** *Gomphus simillimus*, **Leucorrhine à gros thorax** *Leucorrhinia pectoralis*.

LÉPIDOPTÈRES (PAPILLONS)

Azuré du serpolet *Maculinea arion*, **Damier de la succise** *Euphydryas aurinia*, **Mélictée du mélampyre** *Mellicta athalia*, **Morio** *Nymphalis antiopa*, **Petit Collier argenté** *Boloria selene*.

FLORE

Bruyère vagabonde *Erica vagans*, **Égopode podagraire** *Aegopodium podagraria*, **Épipactis à petites feuilles** *Epipactis microphylla*, **Épipactis de Müller** *Epipactis muelleri*, **Épipactis pourpre noirâtre** *Epipactis atrorubens*, **Gaillet odorant** *Galium odoratum*, **Hottonie des marais** *Hottonia palustris*, **Julienne des dames** *Hesperis matronalis subsp. matronalis*, **Millepertuis androsème** *Hypericum androsaemum*, **Pilulaire à globules** *Pilularia globulifera*, **Scille à deux feuilles** *Scilla bifolia*.

Conclusion générale

La diversité des habitats naturels dans le Pays de Vienne et Moulière permet le maintien et la conservation de nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale.

Les principaux atouts du pays sont les zones boisées et notamment la forêt de Moulière. Les milieux annexes, les landes en particulier, sont également des réservoirs importants de biodiversité. Enfin, cette diversité est complétée par la richesse du val de Vienne qui apporte à la liste son lot d'espèces aquatiques dont certaines sont emblématiques comme le Castor d'eurasie.

Les surfaces importantes des zones agricoles, conviennent à des espèces à fort intérêt patrimonial, notamment les busards. On y trouve aussi des plantes dites messicoles, compagnes des moissons, qui résistent encore, malgré les herbicides.

La prise en compte et la conservation des espèces patrimoniales, mais également de la nature « banale » est l'affaire de tous. Leur préservation passe par le maintien et le renforcement des continuités écologiques comme les haies et les boisements – Trame Verte – et les rivières, mares et ruisseaux – Trame Bleue – qui permettent les échanges entre populations et les liens entre les réservoirs de biodiversité sur le territoire.

Notre connaissance des espèces qui fréquentent le département est bonne, voire très bonne pour les vertébrés (mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens). Pour d'autres, en particulier les insectes, subsistent de sérieuses lacunes car ils font partie de groupes qui sont peu ou pas étudiés.

À l'échelle d'un Pays, une connaissance beaucoup plus fine est obligatoire pour mener une réflexion sur l'état fonctionnel des corridors biologiques, pour conserver et améliorer les voies de déplacement de la faune et surtout pour mener une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Sur ces thèmes, les associations départementales de protection de la nature et de l'environnement sont de précieux alliés pour mener le travail aux côtés des communes et des Pays.

		Nombre d'espèces		
		connues dans la Vienne	connues dans le Pays	patrimoniales au sein du Pays
Botanique	Flore	1 560	626	43
Vertébrés	Mammifères	65	45	22
	Oiseaux	288	156	100
	Reptiles	12	8	7
	Amphibiens	17	12	12
Invertébrés	Odonates	61	39	12
	Lépidoptères	105	71	9
	Mollusques bivalves	7	1	0
	Écrevisses	4	1	0

Caractérisé par ses terres de brande, mélange de boisements et de terres à bruyères, par la vallée de la Vienne et par quelques taches de bocage, le Pays de Vienne et Moulière accueille 209 espèces patrimoniales.

Les Cahiers du patrimoine naturel présentent le détail de ces espaces et espèces au travers d'une synthèse des connaissances acquises depuis plus de 40 ans par Vienne Nature et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne.

Outil d'aide à la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et la prise en compte des Trames Verte et Bleue, cet état des lieux devra se poursuivre localement par des études et inventaires plus précis.



Vienne Nature
14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte
www.vienne-nature.asso.fr

05 49 88 99 04
vienne.nature@wanadoo.fr



V I E N N E
**Ligue pour la Protection
des Oiseaux de la Vienne**
389 avenue de Nantes
86000 Poitiers
<http://vienne.lpo.fr>
05 49 88 55 22
vienne@lpo.fr

Conception & Réalisation Vienne Nature



Mise en page à l'aide de logiciels libres : Gimp, Inkscape, Scribus
et de caractères libres : Delicious, Linux Biolinum, Overlock, Roboto. Merci !

Vienne Nature éditions
979-10-91613-00-2 ISBN Collection
979-10-91613-02-6 ISBN

Partenaires financiers :

